



DOCUMENT D'INFORMATION

Secteurs de coopération entre l'Ontario et l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent

Le 1^{er} juin 2010

Protéger nos plages et nos zones riveraines

Les parties ontariennes des Grands Lacs comprennent plus de 200 plages et des milliers de kilomètres de rive – la rive d'eau douce la plus longue du monde.

Les collectivités ontariennes du bassin des Grands Lacs jouissent de plages et de zones riveraines saines et bien gérées. En avril 2010, l'Ontario et l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent ont tenu un atelier sur les plages et les zones riveraines pour discuter de la salubrité et de la gestion des rives, de la conservation de la biodiversité ainsi que du tourisme.

L'atelier réunissait des représentants des administrations fédérale, provinciale et municipales, d'organismes non gouvernementaux et de groupes d'intérêt qui souhaitaient collaborer au sujet des moyens d'améliorer la gestion des plages et des rives ontariennes des Grands Lacs.

L'Ontario et l'Alliance collaboreront avec d'autres groupes pour créer un réseau provincial-municipal consacré aux plages et aux zones riveraines qui permettra de diffuser l'information et les pratiques exemplaires de gestion et de discuter d'autres secteurs de coopération éventuelle. L'Alliance commencera par recueillir et diffuser les histoires de réussite sur son site Web, par créer une liste de diffusion afin de relier les groupes intéressés et par envisager des séminaires de formation sur le Web et des moyens d'accroître la promotion.

Prévoir les interdictions de baignade

Les plages des rives des Grands Lacs sont importantes pour les loisirs et font partie des modes de vie actifs et sains. Le fait qu'on puisse nager dans les Grands Lacs est un indicateur public courant de leur salubrité.

Plusieurs sources de pollution peuvent toucher les plages de l'Ontario, notamment le ruissellement provenant des routes, les collectivités, les fermes, les rivières, les usines de traitement des eaux d'égout, les fosses septiques, les mouettes, les oies, d'autres animaux sauvages et les animaux domestiques. Si le niveau de bactéries d'une plage

est excessif, le bureau de santé publique ou l'autre autorité responsable interdit la baignade.

Le ministère de l'Environnement et la cité de Toronto collaborent afin d'élaborer une meilleure méthode pour prévoir les interdictions de baignade. La cité mettra à l'essai la nouvelle méthode sur les plages de Toronto à l'été 2010. Un rapport final renfermera des recommandations sur la manière d'utiliser ces modèles dans toute la province.

Mise à niveau de l'infrastructure de traitement des eaux d'égout

De nombreuses collectivités mettent à niveau leurs usines de traitement des eaux usées et leurs réseaux d'égouts, optimisent les usines et mettent en oeuvre des plans de prévention de la pollution afin de réduire les dérivations. Les municipalités ontariennes qui bordent les Grands Lacs investissent chaque année plus de 900 M\$ dans l'infrastructure de traitement des eaux d'égout. En outre, l'Ontario a engagé 653 M\$ depuis 2007. Ce montant comprend des fonds qui ont servi à mettre à niveau la dernière des usines de traitement primaire des eaux usées de l'Ontario. Ces mises à niveau amélioreront le traitement en général et réduiront la pollution des Grands Lacs causée par les eaux d'égout des municipalités.

Mise à jour des exigences relatives aux dérivations d'eaux usées

Malgré les progrès considérables de la mise à niveau de l'infrastructure vieillissante, les pluies abondantes et le ruissellement du dégel printanier dépassent souvent la capacité des réseaux d'égouts de certaines collectivités ontariennes. Il s'ensuit que les conduites et les usines de traitement des eaux d'égout rejettent dans les plans d'eau de grandes quantités d'eaux pluviales accompagnées d'eaux usées aucunement ou partiellement traitées.

Le ministère de l'Environnement et certaines municipalités volontaires collaborent dans le cadre d'un projet pilote visant à élaborer et à mettre à l'essai une nouvelle méthode de suivi électronique et de communication des dérivations d'eaux usées.

Le projet permettra aussi au ministère de mener une consultation sur les nouvelles exigences projetées relativement à la mise en oeuvre par les municipalités de plans à long terme pour réduire au minimum les rejets non traités.

Vers une infrastructure municipale durable pour les eaux usées et pluviales

Puisque la population de l'Ontario croît, les municipalités peuvent s'attendre à une augmentation de la demande concernant les réseaux d'égouts. De plus, il est possible que le changement climatique cause des pluies plus abondantes. Cette combinaison de pressions peut faire en sorte que les Grands Lacs reçoivent davantage d'eaux de ruissellement polluées.

L'Ontario et l'Alliance collaboreront pour examiner et mettre à l'essai de nouveaux moyens de gérer les eaux de ruissellement pluviales. Ces travaux aideront les municipalités à élaborer une approche intégrée des eaux pluviales et des eaux d'égout en vue d'une planification permettant de prévoir les effets du changement climatique et des autres facteurs qui devraient accroître le ruissellement vers les lacs.

Les principaux objectifs sont de réduire la quantité d'eaux pluviales qui entrent dans le réseau d'égouts tout en diminuant leur ruissellement vers les lacs. Il faut également considérer les eaux pluviales comme une nouvelle source d'eau pouvant être réutilisée, notamment par les municipalités. Les résultats pourraient protéger les lacs tout en réduisant les coûts des municipalités.

La valeur des Grands Lacs : évaluation économique

Les maires et les ministres sont d'accord : les Grands Lacs représentent des milliards de dollars pour l'économie de l'Ontario, y compris la valeur de biens et de services que nous tenons souvent pour acquis, comme l'eau potable propre, l'assimilation des déchets et les possibilités récréatives.

Par ailleurs, des coûts considérables sont associés à la prévention de la pollution et à la dépollution des lacs. Si nous investissons dans la protection et la remise en état des Grands Lacs, nous savons que les avantages économiques à court et à long terme dépassent de loin ces coûts.

L'Ontario et l'Alliance collaborent avec d'autres partenaires pour établir la valeur économique de la protection et de la remise en état des Grands Lacs. L'étude est encadrée par un comité directeur comprenant des représentants de l'Alliance et de trois ministères provinciaux, ainsi que par un groupe consultatif représentant plusieurs intervenants. Elle devrait être terminée à l'automne 2010.

Ministère de l'Environnement

Lyndsay Miller, Bureau du ministre, 416 212-1625
Kate Jordan, Direction des communications, 416 314-6666

ontario.ca/environnement
[-nouvelles](#)
Available in English

Ministère des Richesses naturelles

Bradley Hammond, Bureau de la ministre, 416 314-2198
Relations avec les médias, Direction des services de communication, 416 314-2106

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales

Sarah Petrean, Bureau de la ministre, 416 326-3861

Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent

Nicola Crawhall, 613 298-3178

Cité de Toronto

Leisa Tjoeng, 416 338-5637